



Grille d'évaluation des dossiers des contractuels Pour l'année universitaire **2023- 2024**

**Spécialité : Sciences Economiques / Finance et comptabilité / Management / Méthodes
Quantitatives**

Matière /Spécialité :	
Nom et Prénom :	

I- FOMATION, CURSUS ET COHERENCE DU DOSSIER PAR RAPPORT A LA SPECIALITE DEMANDEE			Max 22
Moyenne du bac	Moyenne du bac -10	(M – 10)	
Session	Session Principale	1	
Moyennes des trois dernières années réussies	Moyenne arithmétique des années d'études y compris le master - 10	(M – 10)	
Session	Session principale	+ 1.5	
Redoublement (durant tout le cursus universitaire)	Pour chaque redoublement	-2	
Forme du dossier		4	
Cohérence du dossier par rapport à la spécialité demandée		2	
II- ACTIVITÉ DE RECHERCHE DANS LA SPÉCIALITÉ*			Max 28
Article publié** dans une revue indexée C selon ABDC ou CNRS 4 ou SJR 1 à 15	3 pts par article		
Article publié dans une revue indexée B selon ABDC ou CNRS 3 ou SJR 16 à 30	5 pts par article		
Article publié dans une revue indexée A selon ABDC ou CNRS 1-2 ou SJR > 30	7 pts par article		
Article dans revue non indexée	1 pt par article (maximum de 4 articles)	4	
Ouvrages	Max. 2 pts	2	
Chapitre dans un Ouvrage	1 pt par chapitre (Maximum 4 chapitres)	4	
Communications Orales dans des manifestations Internationales	1,5 pts par communication (Maximum 2 Communications)	3	
Communications Orales dans des manifestations Nationales	1 pt par communication (Maximum 2 Communications)	2	

(*) Si une revue se trouve classée différemment dans les référentiels retenus, la note la plus élevée sera attribuée.

(**) Article publié avec des co-auteurs : note divisée par le nombre des auteurs (sauf directeur de recherche)

III- BONIFICATION			Max 30
Docteur : Thèse	Thèse soutenue	10	
Doctorant : Nombre d'inscriptions en thèse y compris (2023-2024) (bonus pour les doctorants uniquement)	4 ^{ème} année	5	
	3 ^{ème} année	4	
	2 ^{ème} année	1	
Encadreur/ Co-encadreur appartenant à l'UM		10	
Activité pédagogique (ceux qui ont bénéficié au moins d'un contrat à l'UM)	8 pts pour l'Expérience Pédagogique et 2 pts pour la Production Pédagogique	10	
IV- ENTRETIEN			Max 80
Présentation Générale	Communication (verbale et gestuelle), présence physique, ...	20	
Maitrise des connaissances de base dans la discipline postulée	Ecoute, expression et qualité de la réponse	20	
Réponses aux questions Scientifiques	Ecoute, expression et qualité de la réponse	20	
Réponses aux questions Pédagogiques	Ecoute, expression et qualité de la réponse	20	

FORMULE₁ = 0.7x(Formation, Cursus et Cohérence + Activités de Recherche + Bonification) + 0.3***x Entretien	TOTAL :
---	----------------	-------

(***) Note éliminatoire pour toute candidature n'ayant pas accumulé un total de 27 sur 80 points (soit 30%).